AR Prefecture

016-200054047-20231106-2023_11_06_16-DE
Reçu le 08/11/2023
Publié le 08/11/2023

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

COMMUNE DE CONFOLENS

CONFOLENS
Cité de Confluences

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

>>

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

COMMUNE DE CONFOLENS

Effectif légal du Conseil Municipal : 27
Nombre de conseillers en exercice : 25
Présents : 17
Excusés-Absents : 08
Délégations : 03

Date de Convocation : *mercredi 25 octobre 2023*

Date d'affichage : *Mercredi 25 octobre 2023*

Le six novembre deux mille vingt-trois à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de CONFOLENS s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du mercredi 25 octobre 2023, sous la présidence de **M. DUPRÉ Jean-Noël, maire.**

Etaient présents :
Mme VILLEDARY Véronique, M. GUINOT Jean-François, Mme LAMANT Marie-Line, M. PAULET Didier, M. BOOB Frédéric, adjoints
M. DEMONT Jean-Michel, M. GRAVELLE Alain, M. LEBRET Hubert, Mme LANDREVIE Susanne, Mme BARRY Marie-Christine, M CHOPY Laurent, M. TEXIER Christophe, Mme SIMON Sandrine, Mme MANCEAU Emmanuelle, Mme FAYET Margot, M. MILLOTTE Amaury, conseillers municipaux

Excusé(e)s / Absent(e)s: M. BOUTY Philippe, Mme FOURNIER Sylvia, Mme LAFONT Cindy, Mme SOULAT Séverine, M. FELIX Gaël, M. GAULTIER Tom, M. DEVAINE Justin, Mme BOURDIER Elise

Délégations : M. BOUTY Philippe procuration à M. DUPRÉ Jean-Noël, Mme FOURNIER Sylvia procuration à Mme MANCEAU Emmanuelle, Mme SOULAT Séverine à Mme BARRY Marie-Christine,

Secrétaire de séance : Mme FAYET Margot

2023/11/06
N°16

16 - Economie. Concours de la plus belle vitrine de Noël

Pour renforcer l'ambiance de Noël à Confolens et amener de la magie dans les rues, fort du succès de la première édition, Monsieur le Maire propose d'organiser un concours de vitrines décorées sur le thème de Noël.

L'objectif poursuivi est de renforcer l'esprit de Noël et de participer ainsi à l'embellissement de notre petite cité de caractère et à la dynamique commerciale des fêtes de fin d'année.

A l'issue du concours, la vitrine la plus féérique sera récompensée par un jury composé de membres du conseil municipal et de techniciens de la ville avec à gagner un séjour pour deux d'une valeur maximale de 300 euros.

Le public pourra voter pour les vitrines participantes en mettant des « J'aime » sur la page Facebook « Noël à Confolens ».

Après en avoir débattu et délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **ACCEPTE** l'organisation du concours de la plus belle vitrine de Noël selon les modalités incluses dans le règlement joint.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à entreprendre les démarches nécessaires.

Pour Extrait Conforme
En Mairie, le 7 novembre 2023

Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens

MAIRIE de CONFOLENS (Charente)